

- **La rénovation énergétique** : Les territoires ruraux sont les premiers concernés par les logements « passoires énergétiques ». En plus des aides financières de l'Etat pour réhabiliter les logements dans les zones peu tendues, les régions pourraient financer des programmes complémentaires pour accélérer l'effort.

3. La jeunesse au centre des politiques régionales

Dans une période de crise économique, d'accès de plus en plus difficile à l'emploi et de remise en cause des valeurs qui fondent la République, la jeunesse doit être au centre des préoccupations des pouvoirs publics. Grâce à leurs compétences étendues, les régions peuvent faire beaucoup pour la jeunesse.

- **Des transports accessibles** : La généralisation de la gratuité des transports scolaires et des trajets TER pour les étudiants serait une mesure de bon sens pour aider les jeunes et soutenir le pouvoir d'achat des familles des classes moyennes et populaires. Une aide pour financer le permis de conduire dans les zones les moins maillées par les transports publics permettrait également de faciliter la mobilité des jeunes dans les zones rurales.
- **La culture pour tous** : La généralisation ou la création de dispositifs d'accès à la culture pour les 15-25 ans permettrait de réduire la « fracture culturelle » qui peut

exister entre les métropoles et le reste du territoire ou entre les différents milieux sociaux. La dimension numérique, vecteur majeur de diffusion culturelle, devrait être prise en compte dans ces politiques. Enfin, l'encouragement de la « culture itinérante » permettrait également de faciliter son accès sur tous les territoires.

- **Aider les jeunes dans la construction de leur avenir avec l'orientation professionnelle** : Pour favoriser l'emploi des jeunes, il faut rendre les services d'orientation accessibles en créant plus de points de contact sur les territoires et lever les freins à l'apprentissage. Les nouvelles compétences régionales doivent permettre de lutter efficacement contre le décrochage scolaire en offrant des possibilités de formation et des débouchés pour les jeunes sans diplôme.
- **La citoyenneté et l'engagement** : La mise en place d'une politique de formation à la citoyenneté et de diffusion des valeurs de la République en partenariat avec la société civile et en complémentarité des politiques conduites par l'éducation nationale est une nécessité. L'engagement des jeunes dans la société doit être favorisé. Les jeunes doivent avoir une place dans la construction des politiques publiques.
- **Favoriser la mobilité européenne** : La région a un rôle important à jouer en soutenant les projets de mobilité des jeunes en Europe. Ces expériences valorisent leur parcours et favorisent l'ouverture et la construction européenne.

Familles Rurales, un acteur de terrain partenaire des collectivités locales

Familles Rurales est le premier Mouvement familial en France, mais aussi un acteur important de l'éducation populaire et une association agréée de défense des consommateurs. Il regroupe 170 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales réparties dans 10 000 communes, 94 fédérations régionales, départementales et nationale et compte 40 000 bénévoles et 20 000 salariés. Le Mouvement est laïc et ne relève d'aucune obédience politique syndicale ou confessionnelle, il défend les valeurs de solidarité, de respect des différences, d'engagement dans la société et de responsabilité de chaque citoyen. Familles Rurales accompagne au quotidien les familles et est partie prenante de l'animation des territoires en intervenant dans de nombreux domaines de la vie locale. Le Mouvement est un partenaire naturel des collectivités.



www.famillesrurales-centre.org

L'actualité du réseau Familles Rurales en Centre-Val de Loire

Familles Rurales en Centre-Val de Loire :

Animation des territoires ruraux et périurbains :

Une participation active de Familles Rurales aux instances de concertation locales, départementales et régionales : conseils de développement des Pays, instances hospitalières et représentation des usagers du système de santé, présence et représentation à la Cress, au Mouvement Associatif, au Crajep, à l'Uraf...

Economie sociale, services à la population :

Une contribution du Mouvement au « Vivre Ensemble », à la solidarité et à l'action Intergénérationnelle, avec des actions comme le Café des Aidants®, les ateliers Mieux Vieillir Ensemble®, la prévention, l'information, l'offre et le maintien de services de proximité (aide à domicile, accueils de loisirs, halte-garderie, Relais Familles®,...), et une activité « Consommation » coordonnée en région via un Pôle Régional Consommation.

Jeunesse et Education populaire :

Un engagement au côté de la jeunesse et un pari sur l'avenir du Mouvement à travers l'intégration et l'animation régionale d'une dynamique jeunesse. 400 jeunes futurs animateurs formés chaque année au Bafa et au Bafd. Des formations professionnelles en direction des acteurs de la jeunesse en région Centre-Val de Loire : animateurs, directeurs, bénévoles gestionnaires d'accueil collectif de mineurs

Formation des salariés et des bénévoles :

Plus d'un millier de salariés et de bénévoles formés chaque année au sein du réseau Familles Rurales, de l'aide à domicile au chargé de mission fédéral, en passant par le directeur d'accueil de loisirs ou la secrétaire comptable.

Familles Rurales en chiffres :

17 000 familles adhérentes
4 000 salariés permanents et occasionnels
3 000 responsables bénévoles
305 associations

Ce que propose Familles Rurales pour que les familles vivent mieux dans nos régions



La nouvelle organisation territoriale ne doit pas affaiblir mais renforcer la proximité

Pour Familles Rurales, la réforme territoriale était indispensable et même vitale pour l'avenir de notre pays. Même si certaines interrogations demeurent, il convient de s'inscrire dans le cadre de la nouvelle organisation en prenant cependant en compte certaines préoccupations. Ainsi, le redécoupage régional et la réduction des compétences des départements ne doit pas conduire à affaiblir la proximité et donner le sentiment d'un éloignement supplémentaire des pouvoirs publics pour les habitants des territoires ruraux et périurbains notamment. L'entité régionale doit au contraire renforcer la proximité en assumant pleinement son rôle de coordination et faire en sorte qu'il n'y ait aucun « territoire oublié ».

Les régions ont la responsabilité d'assurer l'égalité des territoires

Fortes de leurs compétences étendues et de leur rôle moteur, les régions doivent assurer l'égalité des territoires et s'impliquer fortement dans la redynamisation des territoires ruraux. Cela signifie favoriser l'insertion dans les dynamiques territoriales et éviter l'isolement, garantir l'accès à un socle commun de services et d'équipements essentiels, réduire les écarts de développement entre territoires, développer la complémentarité ville-campagne et intégrer la nécessité de transition énergétique dans toutes les politiques conduites. Les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires mis en place par la Loi « NOTRe » doivent jouer pleinement leur rôle.

La société civile doit avoir toute sa place dans la gouvernance des politiques régionales

La société civile joue un rôle central dans l'animation locale, la dynamisation des territoires et le lien social. Les associations rendent parfois des services que les pouvoirs publics n'assurent plus, en zone rurale notamment. Un dialogue constant et une place reconnue dans la gouvernance pour la société civile sont indispensables pour conduire des politiques répondant aux besoins de nos concitoyens.

1. Un soutien accru aux associations, acteurs essentiels de la vie des territoires

Acteurs majeurs des territoires en termes d'animation, de services et d'emplois, les associations d'intérêt général et leur tête de réseau régionale, doivent être soutenues et impliquées dans les politiques régionales. Ceci est d'autant plus nécessaire pour celles qui créent de l'emploi et développent l'économie locale.

- **Une place privilégiée dans la gouvernance :** Une Vice-Présidence en charge de la vie associative dans chaque Région et une place pour les têtes de réseau dans toutes les instances de gouvernance relevant de leur domaine d'activité sont les conditions d'un partenariat gagnant-gagnant.
- **Favoriser le conventionnement :** Les associations sont les partenaires des collectivités et non des prestataires. Le recours de plus en plus fréquent au marché public lorsque cela n'est pas imposé par la loi les pénalise par rapport au secteur marchand. Le conventionnement doit être développé pour pérenniser leurs activités.
- **Pérenniser les subventions :** Les régions doivent s'engager à pérenniser les financements des associations et notamment des têtes de réseaux. L'effet de levier est significatif avec ce type de financement : avec 1 euro de subvention, ce sont 3 à 4 euros qui sont engagés.
- **Soutenir l'emploi :** Les associations sont des pourvoyeuses majeures d'emplois non délocalisables dans les territoires. Pour lutter contre le chômage, il est impératif que les régions mettent en place des dispositifs de soutien à l'emploi associatif.
- **S'engager pour la formation :** Des plans de formation ambitieux en direction des salariés et des bénévoles sont indispensables au développement du secteur.

2. Des mesures ambitieuses et concrètes pour les territoires ruraux

Les ruralités, dans leur diversité, sont une chance et non un handicap. Les régions, garantes de l'égalité des territoires, doivent permettre aux territoires ruraux d'avoir accès aux services publics, de développer leur économie et de révéler toutes leurs potentialités.

- **L'aménagement numérique :** L'accès au très haut débit est vital pour les zones rurales. L'investissement financier des régions et leurs initiatives pour déployer les réseaux est une priorité.
- **La mobilité :** Les nouvelles compétences dans le domaine des transports confiées aux régions doivent permettre d'offrir des conditions de mobilité satisfaisantes pour les territoires ruraux et favoriser leur désenclavement. Il est aussi nécessaire d'encourager les dispositifs innovants, comme le transport solidaire, dans les zones où la voiture est le seul moyen de transport.
- **La lutte contre la désertification médicale :** Le manque de médecins et notamment de spécialistes dans les zones rurales pénalise lourdement leurs habitants. Les régions peuvent contribuer à inciter l'installation des jeunes médecins, à assurer une répartition équilibrée de l'accès aux soins et à favoriser la constitution de maisons de santé.
- **Le développement de la complémentarité entre campagnes et métropoles :** Pour dépasser l'opposition urbain/rural, construire des projets de complémentarité entre les zones rurales et urbaines
- **Soutenir les circuits courts :** Soutenir les circuits courts, c'est aussi soutenir l'économie locale et l'agriculture française et s'engager pour la qualité. Augmenter la part de produits locaux dans les cantines scolaires et dans les administrations régionales est un premier pas.